



MEVT

Massy : En Vert et pour Tous



DISTRIBUTION DE L'EAU

L'eau de nos robinets est trop chère !!!

L'eau est un don de la nature : elle appartient à tout le monde; c'est un bien commun, indispensable à la vie; elle doit être à la disposition de toute l'humanité. Elle ne doit pas servir à faire des profits. Les utilisateurs ne doivent la payer qu'au prix coûtant.

Avec 144 autres communes, Massy fait partie du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) qui est chargé de la distribution et de l'assainissement des eaux. Depuis 1923, le SEDIF a chargé l'entreprise VEOLIA de distribuer l'eau potable.

Or, plusieurs enquêtes et articles de presse ont montré que nous consommons une des eaux les plus chères de France (Selon l'UFC QUE CHOISIR la marge de VEOLIA serait de 59%).

M.Santini, Président du SEDIF, veut à nouveau faire avaliser le choix d'une gestion déléguée alors que celle-ci nous a amené à avoir l'eau la plus chère de France. Pour rappel :

	Prix m3 eau potable	Total (incluant assainissement, redevance, tva)
Paris (hors Sedif)	0,95€	2,77€
Essonne (Sedif)	1,69€	3,75€

Des mairies comme Castres (pourtant UMP) ont choisi de revenir à une gestion directe qui leur a permis de réduire le prix de l'eau de 21% en multipliant les investissements par 3. En effet, les bénéfices peuvent être réinvestis dans les installations et profiter aux consommateurs plutôt qu'aller enrichir les actionnaires. Les taux de marge de ces sociétés vont de 10,4% à 58,7% !

L'eau va devenir une denrée rare. Gageons que les sociétés libérales, dont Veolia est l'archétype, profiteront de cette situation pour augmenter les prix. Trouvez vous normal de payer l'eau que vous buvez et celle pour vous laver aussi chère que l'eau qui sert à remplir la piscine de certains privilégiés ou que l'eau qui sert à arroser les pelouses ? Une gestion transparente et sous le contrôle des citoyens permettrait de tarifier ces différents usages et mésusages de manière équitable et souple.

Que pouvons-nous faire ?

Le contrat de VEOLIA arrive bientôt à son terme. Il suffirait que le SEDIF décide, comme c'est le cas à Paris, de repasser en gestion publique. Pour cela, il faut qu'une majorité de délégués des communes vote cette décision. Plusieurs dizaines de communes y sont résolues. Agissons auprès de nos élus pour faire pencher la balance en faveur des consommateurs.

Exigeons une gestion de l'eau démocratique, transparente, sociale ... sous contrôle citoyen !

Plus de détails sur nos actions : site Web & blog : <http://www.massyenvertetpourtous.org>
Contactez nous par mail : contact@massyenvertetpourtous.org